



AP-HP : démolition à tous les étages

Au dernier CTCE, la Direction Générale nous a présenté un plan de restructuration dans la droite ligne des projets du gouvernement : supprimer un fonctionnaire sur deux !

Alors que tous les discours de Mme Bachelot tentent de nous convaincre que les hôpitaux ne sont pas concernés, les faits à l'AP-HP lui donnent tort !

Même les médecins, jadis favorable aux projets de la direction générale comprennent aujourd'hui, c'est la casse de l'hôpital public qui est en cours.

En 2008, 2600 emplois non pourvus ont été rayés du tableau, emplois soignants dans la grande majorité (IDE, Aide soignants, Kinésithérapeutes et Manipulateurs radio)

En 2009, on nous annonce la suppression de 1000 emplois réellement pourvus dans les hôpitaux.

Pire encore, l'AP-HP demande au Fond de Modernisation des hôpitaux, des subventions pour mettre en place une cellule de reclassement et de restructurations.

Les moyens alloués à cette enveloppe correspondent au paiement de 519 emplois sur 5 ans ! Pourtant cette somme va être utilisée à virer les agents !

L'enveloppe demandée est ventilée en 70 formations de reconversion et 300 départs volontaires dans les catégories administratives et techniques pour la plupart.

On voit d'emblée la politique de l'AP-HP pour les personnels c'est : prends l'oseille et tires toi !

Or les divers projets de l'AP-HP commencent à prendre l'eau de toute part :

Le NSI : (nouveau système incompréhensible) a tellement de bugs que plusieurs salariés sont privés de paye tous les mois.

Le volet gestion déclenche des crises de nerfs dans les hôpitaux qui le mettent en place avec la certitude que les rentrées d'argent risquent d'être aléatoires !

Le regroupement des hôpitaux suscite des inquiétudes bien au delà des personnels et des organisations syndicales : quelle finalité, pour quel projet, quelles conséquences en terme de prise en charge des patients, pour les conditions de travail ?

Que restera-t'il de l'AP-HP une et indivisible ?

Que deviennent les GHU ?

Là encore aucune réponse aux organisations syndicales, ce qui fini par laisser penser que personne ne sait où on va, mais on continue !

La modernisation du siège : là encore, une expertise demandée par les organisations syndicales montre que l'AP-HP va dans le mur et ... accélère. Sans un état de lieux rigoureux, sans la finalité à laquelle on veut arriver, l'opération tangué telle un bateau ivre entre chaque direction au gré des lobbys différents.

Sans vision d'ensemble, sans moyens les experts pensent que cette restructuration est irresponsable !

Là encore nous pouvons juger des premières réformes concernant le centre partagé, avec des conditions épouvantables pour les salariés et l'absence de réponse aux agents qui partent en retraite !

Demain ce sont les services économat et fournisseurs qui essuieront les plâtres !

Rassurez-vous tous les directeurs seront recasés eux !

Et la direction générale s'étonne encore de la rupture du dialogue social !

Alors qu'elle ne cesse de cautionner dans les hôpitaux la chasse aux militants syndicaux, elle n'a comme seul objectif que de bâillonner les plus lucides qui tirent les sonnettes d'alarme !

Voulant réduire les instances à de simples chambres d'enregistrement elle s'étonne du peu d'enthousiasme susciter par ses projets !

Assez d'hypocrisie ! Le seul but de la direction générale est de réduire les emplois, les coûts à n'importe quel prix, au prix de la santé du personnel, de la sécurité des patients pris en charge.

Avec une mauvaise fois à toute épreuve, elle refuse d'entendre la souffrance des soignants, refuse la reconnaissance des suicides comme accidents du travail et se réfugie avec le secours des Directeurs de Soins sur les procédures et les protocoles !

Si les malades ne sont pas bien pris en charge, ce n'est pas un problème de moyens, c'est un problème de protocole !

Peu importe si vous n'avez pas les moyens d'appliquer les protocoles, des personnes bien plus savantes les ont élaborés pour toutes les situations. A vous d'exécuter sans discuter ...

Pourquoi SUD Santé est contre l'indemnité volontaire de départ :

Cette indemnité est une façon déguisée de « vider les hôpitaux » et plus particulièrement des postes d'administratifs (les personnels soignants sont exclus du dispositif sauf les labos, diététiciens, psychologues,).

Trouverez-vous facilement un poste administratif (ce sont eux qui sont le plus concernés par ce texte) hors public. Et avec au maximum 2 ans de salaire, comment pourrez-vous vivre si vous ne retrouvez pas d'emploi. N'oubliez pas que les fonctionnaires n'ont pas droit aux indemnités chômage. C'est un miroir aux alouettes pour envoyer les personnels à la soupe populaire.

- Les agents qui ont moins de 15 ans de fonctionnaires ne pourront pas percevoir une retraite CNRACL mais retomberont dans le régime général : par exemple la pension sera calculée sur le salaire moyen des 25 meilleures années et non sur le salaire des 6 derniers mois.

- Suite à votre démission, l'indemnité est un solde de tout compte : si vous voulez faire une formation ou autre, il faudra vous débrouiller par vos propres moyens.

Attention : 45 534,71 € est un maximum après 25 ans de service à temps complet et si votre salaire était égal et supérieur à 1900 € brut par mois.

C'est une façon déguisée pour le gouvernement de supprimer des postes de fonctionnaires et la certitude pour ceux qui restent d'une dégradation des conditions de vie au travail.

La prise en charge des patients risque elle aussi de devenir une prise de risque !

Pour toutes ces raisons nous disons NON au départ « volontaire » et OUI aux formations qualifiantes.